



N°2020/05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JANVIER 2020  
OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « Les Magiciens du Cœur »**

L'an deux mille vingt, le vingt janvier, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le seize janvier 2020, se sont réunis à vingt heures trente minutes en la Mairie sous la présidence de Monsieur Damien GUIBOUT, Maire,

Etaient présents : Damien GUIBOUT, Valérie PIERRES, Florence ALLIOT-BERCHICHE, Marc SIMONNEAUX, Maurice PERRAULT, Evelyne PETIT, Gontran de VILLELE  
Etaient absents : Eric CUENOT, Thierry CORBEL, Bérénice RAMBAUD.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance : Valérie PIERRES

<b>EN EXERCICE : 11</b>	<b>PRÉSENTS : 7</b>	<b>VOTANTS : 7</b>
-------------------------	---------------------	--------------------

**Vu** l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** que l'association « Les Magiciens du Cœur » participe bénévolement et régulièrement aux manifestations de la commune,

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 300 euros à l'association « Les magiciens du Cœur ».

**ENTENDU** l'exposé du Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,**

**APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Magiciens du Cœur » de 300 € (trente euros) pour l'année 2020

**DIT** que les crédits seront prévus sur le Budget Primitif 2020.

Le Maire,  
  
Damien GUIBOUT

Copie transmise au :  
- Représentant de l'État,  
- Trésorier Comptable